

CIRCULAIRE 041-22

Le 1^{er} avril 2022

**COMITÉ SPÉCIAL DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION
APPEL DE CANDIDATURES**

La Bourse est reconnue par l'*Autorité des marchés financiers* à titre de bourse et d'organisme d'autoréglementation. La Division de la réglementation de la Bourse (la « Division ») est une unité d'affaires distincte de la Bourse responsable d'exercer les fonctions et les activités de réglementation de la Bourse.

Le comité spécial de la Division de la réglementation (le « comité spécial »), dont les membres sont nommés par le conseil d'administration de la Bourse (le « conseil », a comme mandat de surveiller les fonctions et les activités de la Division. Le comité spécial rend compte au conseil de la performance de la Division dans l'exécution de ses fonctions réglementaires.

La Bourse lance un appel de candidatures aux personnes intéressées et qualifiées pour combler un siège à titre de membre indépendant au comité spécial pour un mandat d'une durée de deux ans¹.

Le comité spécial doit être composé d'au moins 50 % de personnes qui sont des résidents du Québec au moment de leur nomination et pour la durée de leur mandat; d'au moins 50 % de personnes qui satisfont aux conditions d'indépendance applicables aux administrateurs de la Bourse (conformément à la [Décision de reconnaissance 2012-PDG-0075](#) émise par l'*Autorité des marchés financiers*); et d'au moins 50 % de personnes qui possèdent une expertise des produits dérivés. La [partie 2 des Règles de la Bourse](#) concernant la gouvernance et [le mandat et la composition du comité spécial](#) sont accessibles sur les sites respectifs de la Bourse et de la Division.

Les personnes intéressées qui respectent les critères d'admissibilité peuvent poser leur candidature au plus tard le 15 avril 2022 en envoyant une lettre de motivation ainsi que leur curriculum vitæ à l'attention de Julie Rochette, vice-présidente et chef de la réglementation, par courriel à l'adresse julie.rochette@tmx.com. La Division communiquera avec chacun des candidats. Toutes les candidatures seront évaluées par le comité spécial qui présentera ses recommandations de nomination au conseil d'administration de la Bourse.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec Julie Rochette, au 514 726-8674, ou par courriel à l'adresse susmentionnée.

Adam Allouba
Chef des affaires juridiques, Bourse de Montréal

¹ [Article 2.202 des Règles de la Bourse](#)